



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
V I L L E D E B I O T
C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance du 11 février 2020

Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire
18 h – Séance publique du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Madame le Maire

- 0-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 décembre 2019.
- 0-02. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Aménagement – Rapport annuel de gestion 2018 SPL (Société Publique Locale) Sophia.
- 0-03. INTERCOMMUNALITE – Intercommunalité – Mise à jour des statuts de la CASA.

Rapporteur : Monsieur Patrick CHAGNEAU, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire, à la Ville numérique et aux Ressources Humaines

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de service).

Rapporteur : Madame Gisèle GIUNIPERO, 4^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement

- 2-01. FONCIER - Cession foncière du hameau de la Brague à la CASA.

Rapporteur : Madame Claudette BROSSET, 6^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Vie scolaire et aux Loisirs

- 3-01. LOISIRS – Convention de partenariat entre le collège de l'Eganaude et la ville de Biot.

Rapporteur : Monsieur Gérard VINCENT, 8^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Population, à la Solidarité et à la Vie associative.

- 4-01. VIE ASSOCIATIVE – Subventions aux associations.

Biot, le 4 février 2020
Le Maire,
Guilaine DEBRAS
Vice-présidente de la CASA